

Décision

Générale

colonial

Décision n° 836 du 5 juillet 1963 :

n° 836

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1963

Date de publication
5 juillet 1963

Date du numéro
31 juillet 1963

TEXTE INTÉGRAL

Une licence de 3e classe est accordée à M. Houssein Ahmed Cassim, pour la vente à consommer sur place de boissons alcooliques et hygiéniques. M. Vyanos Eyriakis est autorisé à gérer la licence dont M. Housséin Ahmed Cassim est propriétaire boulevard de la République.